

Le rond-point Bernard Stalter, un hommage à une figure emblématique de l'artisanat

La Ville de Mulhouse, la Chambre de Métiers d'Alsace et la famille de Bernard Stalter inaugurent, ce mardi 6 mai 2025, le rond-point Bernard Stalter. Aménagé par la Direction Nature et Espaces Verts (DNEV) de la Ville de Mulhouse, il rend hommage à Bernard Stalter qui, tout au long de sa carrière, a œuvré pour l'artisanat.

La Ville de Mulhouse a été sollicitée par la Chambre de Métiers d'Alsace après le décès de Bernard Stalter survenu en 2020 afin de lui rendre un hommage visible et de manière pérenne sur le territoire mulhousien. Ainsi, la DNEV a pris en charge le réaménagement du rond-point situé au carrefour des rues Seguin et Castors.

Pour rendre hommage à Bernard Stalter et à son parcours, la Ville de Mulhouse a fait le choix d'intégrer dans ce réaménagement des éléments sculpturaux. Pour ce faire, le service a collaboré avec l'artiste local Sébastien Haller, qui a proposé des sculptures pour habiller le rond-point en lien avec la personnalité et l'histoire de Bernard Stalter.

Trois visuels ont été choisis par la Ville et la famille, des sculptures composées de silhouettes en tôle peinte, chacune représentant un point important de la vie et de la carrière de Bernard Stalter. Les sculptures sont implantées dans une ambiance végétale conçue avec un mélange de vivaces et une harmonie de couleurs et de textures. Des arbustes complètent le décor.

Le coût des travaux de réaménagement financés par la Ville de Mulhouse est d'environ 80 000 euros, sculptures de l'artiste incluses.



1- Le chemin

Hauteur : 1830 mm - Largeur : 3015 mm



2- Moustache

Hauteur : 2700 mm - Largeur : 1700 mm



3- Le Spa

Hauteur : 1600 mm - Largeur : 2300 mm

Quelques mots sur Bernard Stalter

Né en 1957 à Brumath, il entame sa carrière à l'âge de 14 ans par le biais de l'apprentissage dans le secteur de la coiffure. En 1993, il inaugure son premier salon de coiffure situé à Brumath, d'autres suivront notamment deux à Strasbourg. Il aura formé plus de 70 apprentis dont certains ont connu une réussite internationale. Il est élu en 1998, président de la fédération de la coiffure du Bas-Rhin.

Tout au long de sa carrière, il a multiplié les engagements à l'échelle de l'Alsace, du Grand Est, mais aussi de la France et de l'Europe. En 2004, il est élu président de la Chambre des Métiers d'Alsace et sera réélu en 2005, 2010 et 2016. Par ailleurs, il est élu à la présidence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Grand Est, avant d'accéder, la même année, à la présidence du réseau national, CMA France. Il fut conseiller régional de la Région Grand Est.

Malgré ses mandats, il est resté présent sur le terrain aux côtés des artisans et a porté jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat son combat pour permettre de valoriser les métiers et de défendre l'artisanat et l'apprentissage. En 2007, Bernard Stalter est nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite, avant d'être élevé au rang d'officier en 2016. En 2009, il reçoit la distinction de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur puis, en 2019, il est promu officier de la Légion d'Honneur, reconnaissant ainsi son engagement exceptionnel au service de l'artisanat.

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/